

La ville d'Écully



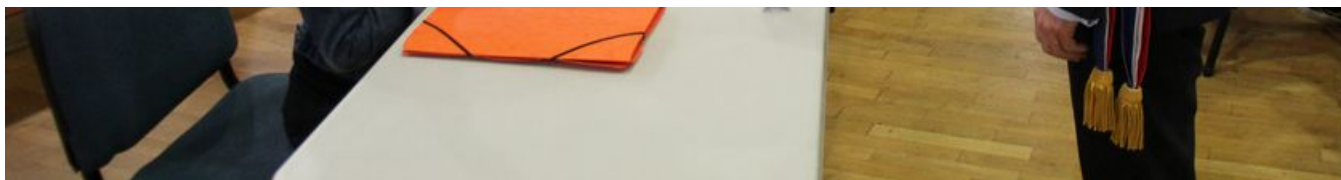
CITOYENNETÉ

Installation du Conseil Municipal des Enfants

Publié le 02 décembre 2020

L'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) s'est déroulée mardi 1^{er} décembre, à l'Espace Écully. Le maire, Sébastien Michel, a accueilli les 18 nouveaux élus : un binôme (fille-garçon) élu au sein de chaque école élémentaire parmi les élèves de CM2 domiciliés à Écully (deux binômes pour les écoles de plus de 200 élèves). Il les a félicités pour s'être engagé pour représenter les jeunes d'Écully et pour leurs nombreux projets. *« J'ai étudié vos professions de foi et j'ai vu que vous aviez de nombreuses idées généreuses, au profit notamment des personnes âgées, des malades ou pour la protection de l'environnement. Les élus référents et les personnels de la ville seront à vos côtés pour vous aider à les concrétiser »* a précisé le maire.





Le Maire a félicité les 18 nouveaux élus, sous le regard attentif de leurs parents et des directeurs d'école.

Les élus présents ont remis un écusson tricolore brodé à leur nom à chacun des membres du CME, avant que les enfants ne se répartissent au sein de 3 commissions : événementiel, environnement et cadre de vie, solidarité intergénérationnelle.



Chaque enfant a reçu un écusson tricolore à son nom.

L'objectif de ce Conseil municipal des Enfants reste le même que celui des Jeunes : ouvrir un espace de liberté et d'action à ces jeunes Écullois en leur permettant de réfléchir, de travailler et de construire ensemble des projets d'intérêt général ; intégrer leurs besoins dans la mise en place de la politique communale, contribuer à former des citoyens responsables, actifs et tolérants...

Félicitations aux nouveaux élus



Martin AUPIAIS, Clarence BERNARD, Garance BERNE, Marie BOUILLLOUX, Ava DA SILVA PEREIRA, Maxime DARRIGRAND, Benjamin DUFOUR, Mathilde GARDEZ-ECKLY, Annaëlle GOUATER, Éric GOUATER, Lucien GRENET, Walid NAÏT CHABANE, Kamilia NEHAOUA, Mariette PIOPI, Clémence RENAULT, Emmie SPIRITO, Thomas TANZILLI, Noé WURM.

4 élus du Conseil municipal des Jeunes de 2019-2020 (dont le mandat a été écourté en raison de la crise sanitaire) ont accepté de servir de tuteurs aux nouveaux élus et seront donc membre du CME : Camille LALAQUE, Mathilde MERMIN, Marie M'NAMDI et Amel SLIMANI.



MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue

Horaires saut lundi, journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser